

L'eglise presbiterale joly le boisvin, augustin boisvin freres
Loutier Charles Le boys plusieurs autres amis lesquels
ont declare ne savoir signer.

M^{re}
jerome
Loutier

Villadezite
Le vingt six avrit mil huit cens un par nous l'curé de
Ste marie Souffigné a été baptisé jerome né d'hier
au soir du legitime mariage de jerome Loutier culti-
vateur et de geuvier foucher. Le perein a été Simon
deaurme. la marime Marie tepier Lesquels ainsi que
le pere ont declare ne savoir signer.

M^{re}
jean
Loutier

Villadezite
Le vingt sept avrit mil huit cens un apres la publica-
tion de trois bans de mariage faite au jour de mes-
mes paroitriales par trois dimanches consécutifs entre
jean Baptiste Lavadie cultivateur filsmajeur de
joseph Lavadie et de marie modeste Carpenan sa
pere et mere de cette paroisie d'une part et marie-
gagnez fille majeure de defunt Bernard gagnez et de
marie josephe morin ses pere et mere d'autre part de cette paroisie
l'autre part ne s'est deversé aucun empêchement
au dit mariage apres des parents nous pretre Souffigné
curé de Ste marie dans la nouvelle France avons vu
leur mutuel consentement et leur avons donné le bann-

gagnez

dition nuptiale selon la forme prescrite par notre mère
le Ste Eglise en presence de joseph Lavadie pere de
Léon de joseph Lavadie frere de Léon Souffigné
de jean L'heureux cousin de Léon Souffigné de Ber-
nard et piere gagnez freres de Léon de plusieurs autres
parents qui ont declare ne savoir signer L'acte fait
par nous l'curé

J. Baptiste L'heureux
Villadezite

M^{re}
Charles
grivier

Le Vingt sept avrit mil huit cens un par nous l'curé de
Ste marie Souffigné a été baptisé Charles né de
ce jour du legitime mariage de Charles grivier culti-
vateur et de marie geuvier Bedard. le perein a été
paul grivier. la marime Louis Bedard Lesquels ainsi
que le pere ont declare ne savoir signer.

Sep.
enfant
Ordoyé
grivier

Villadezite
Le vingt huit avrit mil huit cens un par nous l'curé de
Ste marie Souffigné a été inhumé
dans le Cimetière de cette paroisie le Corps
d'un enfant mort apres avoir été ordoyé par la
sage-femme au moment de sa naissance arrivie le
jour precedent. lequel enfant étoit issu du legitime
mariage de Charles grivier cultivateur et de
marie geuvier Bedard presents Francois et de deux
autres personnes qui ont declare ne savoir signer.

M^{re}
joseph
gobeil

Villadezite
Le vingt huit avrit mil huit cens un par nous l'curé de
Ste marie Souffigné a été baptisé Joseph né de ce jour
du legitime mariage de Joseph gobeil cultivateur
de cette paroisie et de marie josephe Lefevre. le perein
a été Vincent gobeil. la marime Marie Louise
gobeil. Lesquels ainsi que le pere ont declare ne
savoir signer.

Sep.
Charles
grivier

Villadezite
Le trente avrit mil huit cens un par nous l'curé de
Ste marie Souffigné a été inhumé dans le Cimetière
de cette paroisie le Corps de Charles de deux jours
quand il étoit âgé de deux jours fils de Charles grivier cultivateur
et de marie geuvier Bedard. presents Francois et de deux
autres personnes qui ont declare ne savoir signer.

Villadezite